

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE S. MARC BLESSING »

Siège ABIDJAN COCODY 9EME TRANCHE, Lot 42, Ilot
4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 09/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE S. MARC BLESSING »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Création, gestion et exploitation d'établissement scolaire privée des niveaux collège et lycée;

Organisation d'activités éducatives et culturelles ;

Formations de soutien scolaire ;

Conférences, séminaires liée à l'éducation, la formation, l'orientation et au

développement personnel des élevés;

Représentation et intermédiation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec

possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles,

mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 9EME TRANCHE, Lot 42, Ilot 4

Dirigeant(s) Mlle ADOM TANO HUBERTINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05810 du 17/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35851/GTCA/RC/2025 du 17/06/2025

